

Je suis intervenu en séance publique au Sénat sur le financement de l'audiovisuel public. La redevance doit assurément être réformée. Mais je récuse le choix qui est proposé de financer cet audiovisuel par la TVA, un impôt qui pèse sur tous, et n'est donc ni juste, ni redistributif, ni progressif. C'est pourquoi j'ai plaidé pour une contribution progressive, et donc fonction des revenus de chacun, et dont seront exonérés ceux dont les revenus sont faibles.